



**PROVENCE VERDON**  
communauté de communes

58 avenue de Tavernes - 83670 Barjols  
Tél.: 04 94 77 18 53 - Fax: 04 94 77 09 25  
Site: [www.provenceverdon.fr](http://www.provenceverdon.fr)

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE  
DES DECISIONS DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES  
DE L'ANNEE 2015**

**Conseil communautaire du 26/05/2015**

*Ordre du jour :*

- Présentation des décisions des bureaux depuis le 14/04/2015
- Présentation du choix du délégué pour la gestion des crèches communautaires et autorisation donnée au Président pour signer la convention
- Questions diverses

-----

- **Délibération n°2015/060 : Présentation du choix du délégataire pour la gestion des crèches communautaires et autorisation donnée au Président de signer la convention**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à la majorité des membres présents :

- **D'APPROUVER** le choix de Monsieur le Président de retenir Office Départemental d'Education et de Loisirs du Var (ODEL Var) comme délégataire de Service Public pour la gestion des 5 multi-accueil de la Petite Enfance et de la micro-crèche communautaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2015 pour une durée de 6 années ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de Délégation de Service Public pour la gestion des 5 multi-accueil de la Petite Enfance et de la micro-crèche communautaire et ses annexes avec l'ODEL VAR ;
- **D'INVITER** Monsieur le Président à effectuer toutes les formalités de publicité, transmission et notification requises pour l'exécution de la présente délibération.

-----

- **Délibération n°2015/061 : Signature d'un bail dérogatoire pour l'ouverture d'un office de tourisme à Rians et convention avec l'OIT de la Provence Verte pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme de Rians (saison 2015)**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la proposition de M. le Président d'engager un test de fréquentation touristique pour la saison estivale 2015 sur la commune de Rians en vue de déterminer sa position dans le futur schéma de développement touristique élaboré par le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte ;
- **INVITE** Monsieur le Président à signer le bail de location d'une durée de 4 mois pour un local situé en bordure de la D3 sur la commune de Rians, pour une location mensuelle de 750€ HT ;
- **AUTORISE** M. le Président à conventionner avec l'Office de Tourisme de la Provence Verte pour l'animation du test touristique de la commune de Rians, à savoir la prise en charge d'un agent d'accueil à temps complet pour assurer l'ouverture du site au moins 5 jours par semaine ;
- **INDIQUE** que les dépenses afférentes à la location saisonnière seront inscrites au chapitre 011 du budget général 2015 et celle afférentes au conventionnement avec l'OIT de la Provence Verte seront inscrites au chapitre 65 du budget général 2015.

-----